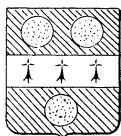


CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL



AVIS

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **lundi 24 mars 2014 à 20h00** à la maison communale, rue de l'Hôtel de Ville, 1 à 4160 Anthisnes. L'ordre du jour de cette assemblée (séance 02/2014) est reproduit ci-après.

La population pourra faire usage du **droit d'interpellation orale** un quart d'heure avant le début de la séance publique.

SEANCE PUBLIQUE

A. Réunion annuelle commune et publique du conseil communal et du conseil de l'action sociale :

1. Rapport sur les synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS et relatif également aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du CPAS et de la commune.

B. Réunion du conseil communal :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 février 2014.
2. C.P.A.S. – Budget pour l'exercice 2014 – Approbation.
3. C.P.A.S. – Règlement d'ordre intérieur des organes délibérants – Approbation.
4. Plan de Cohésion Sociale du Condroz 2009-2013 – Rapport financier PCS 2013 – Approbation.
5. Plan de Cohésion Sociale du Condroz 2014-2019 – Modifications du formulaire d'appel à projet PCS 2014–2019 – Convention de regroupement de communes partenaires (de moins de 10.000 habitants) - Approbation.
6. Fabrique de l'église Saint-Martin à Tavier - Budget rectifié pour l'exercice 2014 - Avis.
7. Travaux de réfection des voiries communales sises Route dèl Baraque Boulet à Tavier et Chaussée de Liège à Anthisnes – Mode de passation et conditions du marché – Décision.
8. Sarts communaux – Prolongation pour l'année 2014 des modalités et conditions actuelles de location – Décision.
9. Charte pour la gestion forestière durable en Région Wallonne - Adhésion à la nouvelle charte PEFC 2013-2018.
10. Environnement – Actions de prévention – Mandat à l'intercommunale INTRADEL.
11. Correspondance, communications et questions.

Points complémentaires à l'ordre du jour demandés par le groupe MR-IC, sans note explicative ni projet de résolution :

- Vols multiples dans les habitations privées sur le territoire communal – Etat de la situation et avancement du dossier.
- Partenariats Locaux de Prévention (PLP) – application de la circulaire de 2010 – décision de principe.